

LISTE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 10/03/2026

N ° 2026-03-01A - COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET CANTINE

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le Compte Financier Unique 2025 du budget Cantine, arrêté ainsi les comptes et affecté le résultat :

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus : 291 625.00 €	Recettes	Prévus : 291 625.00 €
	Réalisé : 266 481.34 €		Réalisé : 266 481.34 €

N ° 2026-03-02B- - BUDGET PRIMITIF 2026 BUDGET CANTINE

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2026 de la Cantine, il s'établit ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	319 895.00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	319 895.00 €

N ° 2026-03-02A - COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le Compte Financier Unique 2025 du budget Commune, arrêté ainsi les comptes et affecté ainsi le résultat :

Investissement :

Dépenses	Prévus : 2 900 793.54 €	Recettes	Prévus : 2 900 793.54 €
	Réalisé : 1 255 654.97 €		Réalisé : 846 938.13 €
	Reste à réaliser : 1 350 000.00 €		Reste à réaliser : 1 350 000.00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus : 2 478 852.35 €	Recettes	Prévus : 2 478 585.35 €
	Réalisé : 1 676 578.46 €		Réalisé : 2 522 913.68 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	-408 716.84 €
Fonctionnement	846 335.22 €
Résultat global	437 618.38 €

N ° 2026-03-02B - BUDGET PRIMITIF 2026 BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2026 de la Commune, il s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT			
Dépenses	Recettes	Dépenses	1 553 687.34	Recettes	1 553 687.34
2 502 107.38	2 502 107.38	Restes à réaliser	1 350 000.00	Restes à réaliser	1 350 000.00
2 502 107.38	2 502 107.38	Total dépenses	2 903 687.34	Total recettes	2 903 687.34

N ° 2026-03-04 TAUX D'IMPOSITION - COMMUNE 2026

Le conseil municipal a l'unanimité décide d'augmenter de 4 % les taux des impôts locaux, à savoir : TAXE D'HABITATION (résidences secondaires) : 19.79 % ; TAXE SUR LE FONCIER BATI : 41.11 %, TAXE SUR LE FONCIER NON BATI : 47.26 %.

N ° 2026-03-05 SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Le conseil municipal a voté les subventions suivantes aux associations :

Bibliothèque : 850,00 € - Photo-Club : 255,00 € - AMI : 400,00 €, Comité des Fêtes : 1 200,00 € - Comité des Fêtes (loyer) 255,00 € - La Cicadelle : 255,00 € - Ecole de théâtre : 1 300,00 € - Le Point d'Orgue : 255,00 € - Association Pont Caffino : 1 300,00 € - Animaje Fête de la Musique : 570,00 € - Ze Box'Son : 2 000,00 € - Amicale boulistes du Gardouet : 255,00 € - Association de chasse : 420,00 € - Basket SMB : 1300,00 € - La Caravigne : 2 000,00 € - Football : 1 600,00 € - Tennis Club : 880,00 € - Gym Forme : 255,00 € - Archers du Val de Sèvre : 460,00 € - Amicale Laïque (subv.except. : 200,00 € - Amicale Laïque : 800,00 € - M.B.C. Badminton : 255,00 € - A.C.P.G. - A.F.N. : 188,00 € - Amicale pompiers Château Thébaud : 520,00 € - Terres en vie : 20,00 € - OIS : 580,00 € - Amicale pompiers Aigrefeuille : 100,00 € - Centre soins infirmiers Aigrefeuille : 1 500,00 € - S.S.I.D.P.P.A : 160,00 € - S.E.M.E.S. : 1 300,00 € - Secours Catholique : 270,00 € - Solidarité Femmes LA : 220,00 € - Les Roues d'Secours : 360,00 € - Vive la Vie en SMG : 800,00 €.

N ° 2026-03-06 PARTICIPATIONS SCOLAIRES 2026

Le conseil municipal approuve les participations scolaires suivantes :

- 78.00 € crédits pour les fournitures scolaires des écoles,
- 13.50 € par nuitée et par élève pour les classes transplantées des écoles.

N ° 2026-03-07 DENOMINATION ET NUMEROTATION DU LOTISSEMENT DE LA CHARONNERIE

Le Conseil Municipal, pour le futur lotissement de La Charonnerie décide d'établir le numérotage et dénommer l'unique voie ainsi : impasse de La Charonnerie.

N ° 2026-03-08 PARTICIPATION AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT 2026 - DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Le Conseil Municipal vote une participation de 350 € au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement au Département de L.A.